



Agriculture Durable
de Moyenne Montagne

Le bulletin de **L'AGRICULTURE DURABLE** de moyenne montagne

N°14 - DÉCEMBRE 2024

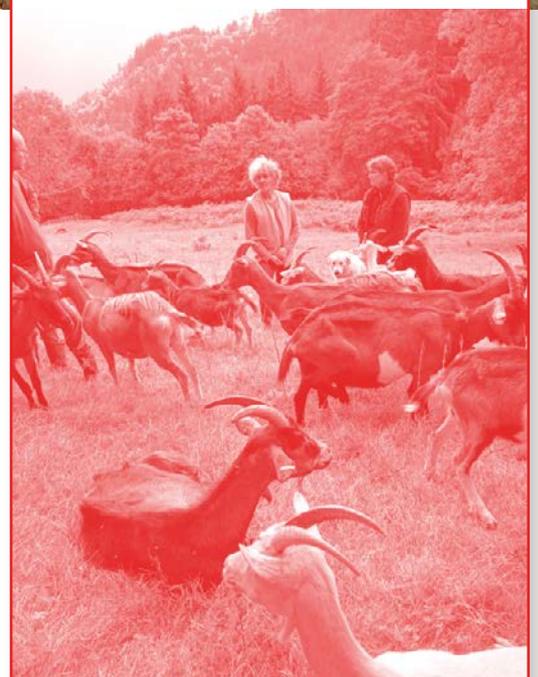


→ SOMMAIRE

Brèves	2
Dossier	4
Zoom sur une initiative : Améliorer la gestion de l'eau sur sa ferme	13
A venir !	16

→ LE DOSSIER

Femmes et agriculture en moyenne montagne :
l'attractivité d'un métier en questions



→ Une nouvelle dynamique Genre dans le Cantal !

La question de la place des femmes en agriculture émerge, c'est bien. Mais au-delà des constats, pour que les choses évoluent concrètement, les femmes ont besoin d'échanger, de s'accompagner les unes les autres dans ce qu'elles vivent et souhaitent faire changer dans leur profession. C'est pourquoi dans le Cantal, la Cant'ADEAR commence « à organiser » des temps d'échange en non-mixité, pour permettre aux femmes de faire un pas de côté, entre elles, en étant accompagnées sur cette thématique. Le 1^{er} rendez-vous a eu lieu le **5 octobre près d'Aurillac**. La suite sera définie avec les participantes : formations en non-mixité, temps d'échanges thématiques, réseau d'entraide... tout est à inventer ! Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez la Cant'ADEAR : contact@cantadear.fr ou 06 82 10 60 17.

→ Parler des fermes à des scolaires.

Mardi 21 mai 2024, l'ADAPA a organisé une visite de ferme chez Valentin Dignac, éleveur de bovins et canards en Corrèze. Dans le cadre de leur programme scolaire, deux groupes de 45 élèves de seconde du lycée d'Arsonval de Brive-la-Gaillarde sont venus découvrir le quotidien de l'éleveur et ses choix de productions. L'objectif ? **Faire découvrir le quotidien d'un ou d'une éleveuse, questionner ses pratiques et recréer un lien entre la scolarité et l'agriculture.** Valentin était un cobaye tout désigné : installé depuis 3 ans après avoir travaillé 10 ans dans le cinéma, son changement de parcours n'a pas manqué d'interpeller les étudiants ! Il est prévu que l'ADAPA poursuive ces échanges en 2025.

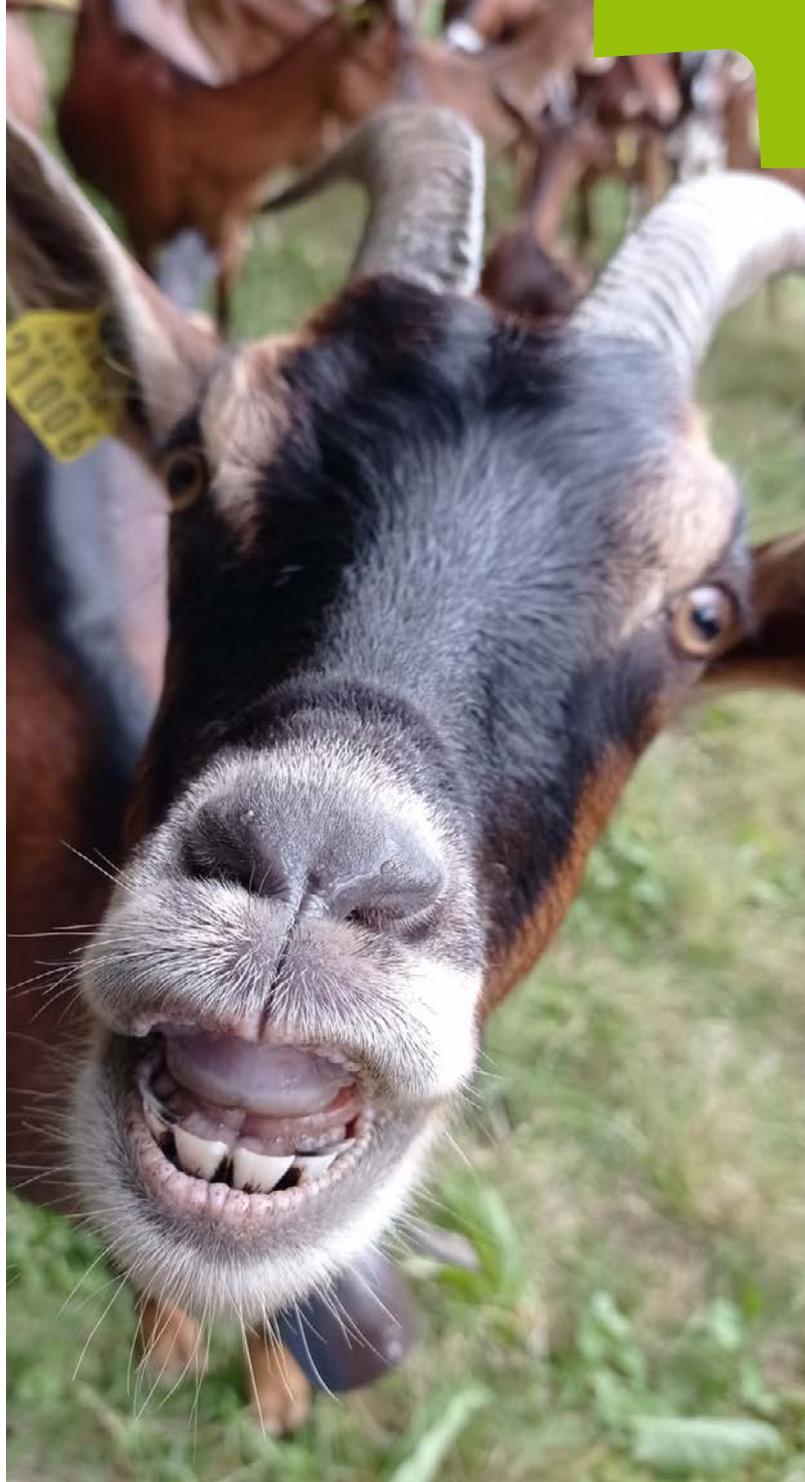
→ Recréer une filière fruits en Auvergne

Mond'Arverne Communauté a rassemblé 40 partenaires (dont la FR CIVAM Auvergne fait partie) autour d'une réponse à l'AMI démonstrateur territorial. L'objectif : montrer qu'il est possible de recréer une filière fruitière qui a périclité et que cela peut constituer les bases d'un projet de territoire. Entreprises privées, associations, Instituts de recherche, collectivités œuvrent toutes pour structurer cette filière. Les valeurs de **Fruits de Dôme** tournent autour des dimensions économiques, sociétales et environnementales. La FR CIVAM Auvergne, après une phase de maturation de 18 mois, accompagnera techniquement, pendant 5 ans sur le département du Puy de Dôme, 2 groupes de paysans dans la mise en place de leurs vergers de moyenne montagne.



→ Se former pour bien travailler avec des chiens de protection

Bon nombre de régions en France sont concernées par la prédation, les loups, renards, blaireaux, corbeaux ou chiens errants en sont responsables. La prédation impacte le travail des éleveurs et engendre des changements de pratiques (mises à l'herbe plus tardives et augmentation des coûts d'alimentation par exemple). Elle pose ainsi problème notamment dans les régions herbagères et sous signes de qualité. Le chien est un des outils à la disposition des éleveurs pour les aider à protéger leur troupeau. La FR CIVAM Auvergne, avec l'appui d'un intervenant de l'IDELE, met en place une formation sur le département du Puy de Dôme afin de donner les clés aux éleveurs pour réussir l'introduction d'un chien de protection dans leur troupeau.



→ Pâturage sur le Larzac

A la demande de l'association Bois du Larzac, le Civam Empreinte animait une journée de formation en juillet pour des éleveurs et éleveuses sur le plateau du Larzac, dans l'Aveyron. En s'appuyant sur la méthode Pâtur'Ajuste et le cas concret de l'une des participantes, il s'agissait de réfléchir sur comment diversifier le menu de son troupeau au pâturage. D'autres journées suivront pour approfondir le sujet, et notamment sur le lien entre gestion pastorale et gestion forestière.



Credits : Syndicat Mixte de Gestion du Salagou

→ LE DOSSIER

Femmes et agriculture en moyenne montagne : l'attractivité d'un métier en questions

Le massif central fait partie des zones françaises où la part des cheffes d'exploitations est la plus élevée. Pourtant réputé difficile (altitude, isolement, climat) il semble donc être une zone attractive pour ces femmes qui représentent une part croissante des candidat·es à l'installation. Ce dossier propose de regarder ce phénomène de féminisation à l'aune des dynamiques sociales qui se jouent en agriculture.

↳ **L'évolution paradoxale de la place des femmes dans l'agriculture : Entre progrès et stagnation**

En 2022 en France, on comptait 103 854 cheffes d'exploitation et 14 987 collaboratrices, totalisant ainsi près de 118 841 femmes, ce qui représente environ **26,7 % des non-salarié-es agricoles**. En parallèle, on note une augmentation du pourcentage de femmes dans l'enseignement agricole, passé de **39 % en 1990 à 48,6 % en 2020**. Les chiffres de 2019 montrent également une forte présence féminine dans les Points Accueil Installation des chambres d'agriculture, avec **38 % de femmes parmi les porteur-ses de projet, et dans le réseau des CIVAM, elles représentent même 55 % des personnes accompagnées**.

Malgré ces avancées, la **féménisation du métier d'agriculteur-trice semble marquer le pas**. La proportion de femmes parmi les chef-fes d'exploitation stagne autour de 29 % en 2021, en baisse par rapport aux 31 % en 2010. En parallèle, 20 % de l'ensemble des femmes dans le secteur n'ont pas de statut officiel pour reconnaître leur contribution directe ou indirecte à l'exploitation.

Les obstacles à l'installation des femmes dans l'agriculture se révèlent multiples et persistants. Bien que presque la moitié des étudiant-es en agriculture soient des femmes, elles sont moins nombreuses à bénéficier de la Dotation Jeune Agriculteur-trice, une aide essentielle à l'installation. En 2010, 28 % des femmes ont touché cette aide, contre 39 % des hommes. En 2020, le constat est similaire : 40 % des personnes installées sont

des femmes, mais seulement 23 % bénéficient de la DJA.

Cette déperdition s'explique par deux phénomènes : d'une part, un **délitement de l'agriculture de couple** qui favorise une certaine parité, et d'autre part, **des barrières spécifiques aux femmes souhaitant s'installer**. L'image genrée du métier, le machisme ordinaire et les discriminations persistantes jouent un rôle dans cette stagnation et se cumulent pour les femmes, se manifestant dans leurs relations avec les institutions financières, les Safer, et même au sein de leur propre famille.



Pourcentage de femmes cheffes d'exploitation en 2022
(source : GéoMSA)

↳ **Le rôle des Femmes dans la Transition Agroécologique**

Malgré ce plafond de verre persistant, les femmes paysannes jouent un rôle crucial dans la vie des campagnes et la transition agroécologique. Un rapport de l'APCA de juillet 2023¹ révèle que, bien que sous-représentées, les femmes à la tête d'exploitations sont aussi performantes que les hommes, avec des exploitations moins endettées et une rémunération du capital équivalente.

Les femmes semblent aussi davantage impliquées dans des démarches alternatives et apportent un nouveau regard à l'exploitation agricole au travers de nouvelles pratiques. Elles contribuent à redéfinir la profession agricole : « *[les agricultrices] choisissent de repenser et faire évoluer leur exploitation pour faire différemment, proposer des solutions nouvelles* »².

Statistiquement, **les femmes sont surreprésentées dans les exploitations bio** (46% contre 27% toutes exploitations confondues). **Elles sont également plus impliquées dans la transformation des produits fermiers, les circuits courts et les activités de diversification**. Les études de genre montrent que cette contribution des femmes à la transformation des pratiques agricoles est liée à leur **socialisation différente de celle des hommes qui les sensibilise davantage à la protection de l'environnement et à la qualité de l'alimentation**. En effet, **le care** (ou l'attention à autrui et à l'environnement), souvent assigné aux femmes dans nos sociétés, est aussi identifié comme un moteur de ces changements.

1. « Femmes à la tête d'exploitations agricoles : moins nombreuses mais pas moins performantes que les hommes »

2. Issu du projet CARMA porté par GAEC & Sociétés en 2015

Dans le réseau ADMM, Suzanne, en cours d'installation en caprin-lait en Corrèze témoigne : « *Je pense qu'il y a le côté métier d'utilité public n°1, tu produis de la nourriture pour des gens. Tu te poses pas de question du sens de ton travail quand c'est ça. Après je sais que j'ai toujours été épanouie quand j'étais entourée d'animaux. Ça a forcément énormément joué dans le fait de se tourner vers l'élevage et d'en avoir envie.* »

Il faut toutefois prendre des précautions avec le concept du care, au risque d'essentialiser les femmes, et les

hommes par la même occasion. Il n'est pas limité aux femmes (qui ne naissent pas avec le don de soi) ni à la seule sphère domestique, mais inclut les pratiques professionnelles et collectives. **Le care c'est reconnaître nos dépendances et responsabilités vis-à-vis des écosystèmes grâce à des processus collectifs d'attention à l'environnement** et pourrait donc être utilisé indépendamment du genre.

➤ S'installer paysanne, un possible sous conditions : témoignages d'éleveuses du massif central

Plusieurs structures d'ADMM ont interrogé des paysannes ou porteuses de projet accompagnées. Ces échanges font ressortir et étayent des freins à l'installation des femmes comme à la réussite de leur projet.

- Suzanne, 28 ans, s'installe en GAEC avec une associée sur une ferme caprin lait et transformation fromagère en Corrèze
- Maïlys, 39 ans, installée depuis quelques mois en GAEC à 3, en maraîchage, arboriculture et caprin lait et transformation fromagère en Dordogne
- Wendy, 34 ans, installée avec son mari en conjoint collaborateur depuis 1an en porc plein air, ovin viande et lapin en Dordogne.
- Mathilde, 25 ans, installée seule depuis 2 ans en bovin allaitant en plein-air en Haute-Vienne
- Patricia, 44 ans, installée en GAEC avec son conjoint depuis 8ans en production de broutard et ovin viande en Haute-Vienne.
- Marjolaine, 36 ans, installée seule depuis 7 ans en bovin allaitant et ovin allaitant en Corrèze.
- Anne Laure, installée depuis 2 ans en caprin lait et en transformation fromagère.
- Carole, 40 ans, cheffe d'exploitation depuis 11 ans sur une ferme ovine, caprine et bovine en transformation fromagère.
- Mylène, 38 ans, installée depuis 7 ans avec des vaches aujourd'hui allaitantes.
- Marion, 34 ans installée depuis 15 ans en bovins allaitant et cochons dans l'Hérault
- Stéphanie, 50 ans, installée depuis 18 ans dans l'Hérault, et seule en brebis allaitantes depuis 8 ans
- Laura, 38 ans, installée seule depuis 3 ans en brebis allaitantes dans l'Hérault
- Nadège, installée en 2023 en bovin lait à la suite de la reprise d'une ferme et après une formation en écologie et 7 ans dans les espaces naturels.

UN MANQUE DE CONNAISSANCES HÉRITÉES OU DE SOUTIEN FAMILIAL

Originaires ou non du Massif central, ces femmes ont souvent dû **compenser l'absence de soutien familial** et faire fonctionner leur imagination tant les **représentations du métier y sont masculines**.

Laura, éleveuse ovin dans l'Hérault témoigne « *j'avais pas de représentation d'une femme éleveuse, quand on parle pastoralisme on imagine tout de suite le vieux monsieur avec sa moustache et son béret* ».

Ces femmes sont attirées par la **relation avec les animaux**, mais elles ne se lancent pas avec une vision idéalisée de l'agriculture, ce qui leur a particulièrement servi à garder la tête froide. Si certaines voulaient dès l'enfance travailler dans l'agriculture, c'est plutôt la vision négative du métier transmise par leurs parents qui les a freinés.

Marion, fille d'éleveur dans l'Hérault et titulaire d'un bac pro dans la santé a fini par s'installer toute seule en 2009, sur 100 ha avec une dizaine de vaches Angus et Galloway : « *Je voulais me faire mes propres idées, comme j'avais envie.* » A rebours de la vision plus pessimiste de sa mère sur le métier.

Mathilde, éleveuse bovin allaitant en Haute-Vienne : « *J'ai toujours grandi avec les paroles de mon père qui disait qu'il voulait qu'aucune de nous deux reprennent. [...] J'ai jamais vu mon père heureux dans ce métier. Lui il a repris parce qu'il fallait reprendre, moi je reprends parce que je veux reprendre.* »

A l'inverse, un des facteurs facilitant leur installation a été le **soutien du cédant**. Dans le cas contraire, une relation cédant-repreneuse basée sur des préjugés s'avère vraiment bloquante.

Mäily, éleveuse en Dordogne : « *Je pense qu'il (cédant sans lien familial) devait avoir ses réserves, ça fait aucun doute [...]. Mais il nous l'a jamais montré comme ça, il s'est toujours montré enthousiaste et soutenant. [...] A la fois il est très accompagnant tout en n'étant pas intrusif.* »

UN FORT RÉFÉRENTIEL MASCULIN LIÉ AUX PERFORMANCES PHYSIQUES, AMPLIFIÉ PAR LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA MÉCANIQUE

Si l'installation n'a pas été tellement impactée par le fait d'être une femme, elles témoignent du **besoin de s'adapter à l'aspect physique du métier** et de **compenser un manque d'accès à la mécanique**.

Mathilde, éleveuse bovin allaitant en Haute-Vienne : « *La mécanique, il m'expliquait rien, du coup j'ai appris toute seule. [...] Surtout je me dis pas "Je suis une femme j'y arrive pas à cause de ça". Je me dis j'y arrive pas par manque d'expérience.* »

Dans des systèmes en plein-air intégral par exemple, être seule pour manipuler des bovins semi-sauvages paraît pour la majorité impossible.

Alors que la plupart des femmes enquêtées n'ont jamais conduit de tracteur avant leur installation, même celles qui l'ont fait **s'indignent du manque de formation mécanique en BPREA** : Wendy, éleveuse de porcs, ovin et lapin en Dordogne : « *J'ai trouvé ça fort quand même qu'en élevage t'aies pas de cours de tracteur. [...] parce qu'en élevage si tu dois aller chercher une botte de foin et que tu sais pas, tu fais quoi ?* ».

L'**adaptation du matériel au gabarit des femmes** est aussi un frein dans la réalisation des tâches mécaniques : « *Debout sur les pédales pour freiner* », « *Je ne peux pas atteler [...] parce que je ne vois pas l'attelage dans le rétro parce que mon siège est avancé à fond pour que je touche les pédales* ».

« *Faut-il vraiment fournir un effort physique pour montrer que l'on fait du bon boulot ?* »

Nadège

Même si garder la forme semble crucial, la plupart notent comme Suzanne que « *Mon corps s'adapte et j'y arrive de plus en plus facilement. C'est une information qui mériterait de circuler.* ».



PRENDRE CONFIANCE DANS UN MONDE D'HOMME ET DE MONTAGNARDS !

Loin de les avoir ébranlées, elles évoquent souvent **des moments de défiance de leurs collègues masculins**, comme s'il leur fallait faire leur preuve plus que les autres.

Mathilde explique qu'il lui a fallu **montrer sa compétence sans tomber dans le "jeu" de ses collègues masculins**. Pour Marjolaine, l'intégration s'est faite par la petite porte « *Je me suis faite petite. [...] J'essayais d'être régle aussi de mon côté quand je demandais de l'aide.* ».

Nadège : « *Pendant mes stages et années de salariat dans des fermes, ce n'était pas toujours évident de faire entendre que je voulais apprendre à travailler dehors et à m'occuper du troupeau et pas juste à mettre des yaourts en pot. Dans certaines fermes, il y a encore une vision très genrée du travail agricole.* ».

Dans ces témoignages, **les femmes mettent beaucoup plus de temps à se sentir légitime** dans ce milieu en arrivant d'un milieu extérieur. Pour elles, « *Si on pouvait le mesurer, on se rendrait compte que c'est un désavantage énorme [...] que c'est un frein énorme à l'installation.* ».

Carole, Mylène, Marion et Anne Laure vous diraient qu'**elles n'ont pas choisi la moyenne montagne, elle s'est imposée à elles**. Elles ont eu des coups de cœur pour les endroits où elles vivent et elles travaillent, mais des contraintes se sont imposées.

La pression du foncier et les aléas climatiques notamment « *On est originaire de la Loire à 1h d'ici mais avec le foncier c'est encore plus compliqué d'y accéder qu'ici. On venait vraiment de la plaine du Forez, pas du tout en zone montagne, pour l'élevage c'est pas du tout adapté, c'est hyper sec encore plus qu'ici.* ».

Pour certaines, **elles se sont retrouvées dans des zones très isolées, sur de très petites fermes qui n'avaient pas été habitées depuis 30 ans, avec peu de surface et très embroussaillées**. Un challenge quand on s'installe, encore plus seule. « *Le mari d'une chevrelière du coin m'a dit de façon très paternaliste "Tu seras pas bien c'est trop petit, tu as pas assez d'hectares, tu te rends pas compte de la montagne et de la neige".* ».

PARAÎTRE CRÉDIBLE AUPRÈS DES BANQUES ET TROUVER DES FINANCEMENTS SEULE

Pour certaines, le passage par la banque en tant que cheffe d'exploitation seule, NIMA et hors cadre a été un frein. Marjolaine en témoigne : « *J'ai essayé de m'installer en individuel, avec ovin, bovin, bio vente directe. J'ai pas pu, parce que les banques n'ont pas voulu me suivre. Alors que j'avais le BPREA, l'étude économique*

était fiable. [...] Donc je suis passée par la case GAEC. Je me suis associée avec un paysan valeur sûre pour la banque, c'est à dire un paysan de 60ans, système broutards, conventionnel, biens en propriété. »

GÉRER (SEULE) LA VIE D'ÉLEVEUSE ET LA VIE DE FAMILLE

Marjolaine, éleveuse bovin-ovin viande et mère célibataire d'une fille de 4 ans souligne qu'à l'arrivée d'un enfant : « *Si avant t'avais l'impression d'être fatiguée [...] là c'est autre chose. Les inégalités qui existent déjà entre les hommes et les femmes, ça va être pire. À ça va se rajouter une charge de travail énorme. Et là, la femme, déjà fragilisée de base, va se retrouver encore plus en difficulté.* ».

L'arrivée d'un enfant sur la ferme est souvent un moment charnière mais rarement considéré par les conjoints et associés comme une variable à part entière de l'organisation du travail dans le système. **Le métier de paysan ne est réputé être un prolongement de soi** et implique alors aussi la famille, la maison et le foyer. **Intégrer les tâches quotidiennes dans l'organisation de la ferme ne devrait pas incomber qu'aux paysannes.**

Pour Carole qui s'est installée seule en 2013 puis rejointe par son compagnon 3 ans après, **la répartition des tâches sur la ferme devient inévitablement genrée avec l'arrivée des enfants**, même en ayant souhaité l'inverse. La maternité entraîne un déséquilibre dans le partage des responsabilités, souvent au détriment des femmes : « *De fait s'est instauré un truc où il a fallu qu'on répartisse les tâches pour gagner du temps et ça s'est réparti de manière hyper genrée où en gros je fais la traite, la transformation, l'administratif et la vente.* ».

Désireuses qu'un plus grand nombre de femmes s'installent, ces femmes conseillent de **se faire confiance, de se tester, de se former, et de rester soi-même**. Pour Suzanne : « *Il y a le temps de se former et de s'adapter et d'avoir son corps qui s'adapte. [...] C'est qu'une histoire de confiance et de se dire "je suis capable de faire tout ça, je me fais confiance et j'y crois, et ça va être bien".* »



En 2020, la FADEAR a publié un recueil d'enquêtes faites auprès de 151 femmes paysannes « Femmes paysannes : s'installer en agriculture - Freins et levier ». 1/3 des répondantes n'y ont pas ressenti de freins liés à leur genre lors de leur installation agricole. Certaines ont même estimé que le fait d'être une femme leur a apporté plus de soutiens. Mais une partie a rencontré des obstacles, principalement liés au sexisme. La difficulté de trouver leur place face à un conjoint déjà installé, les préjugés des autres professionnels, et la charge des responsabilités domestiques et familiales ont été cités. L'accès au foncier est également un frein majeur, parfois considéré plus déterminant que le fait d'être une femme. La maternité complique souvent la conciliation entre vie personnelle et professionnelle, certaines regrettant le manque de soutien institutionnel et d'information sur leurs droits.

👉 Du vécu aux adaptations, transformer ses limites en avantages !

Si les femmes rencontrent des obstacles particuliers dans le métier de paysanne, elles sont pourtant nombreuses à s'installer et à y embarquer leurs familles. Quelles stratégies d'adaptations se cachent derrière ces passages en force ?

Face aux contraintes qu'elles vivent, ces éleveuses ont des stratégies d'adaptation autant techniques qu'organisationnelles. Elles mettent en place des **systèmes d'éducation des animaux** pour les habituer à leur présence et favoriser des comportements dociles. Certaines changent même de format et troquent les gros pour les petits ruminants. Pour d'autres, c'est l'**adaptation du bâtiment** qui est la clé pour faciliter le travail de soin ou de manipulation.

Ferme de la Luciole : « *Auprès des vaches, je suis plus tactile, plus maternelle et plus patiente que mon cédant qui voulait "que ça aille vite". Elles ont changé depuis que je suis là : plus dociles, habituées à être manipulées et j'ai apporté la vosgienne sur la ferme qui est plus rustique que la montbéliarde. À la fromagerie, j'ai favorisé le*

travail à hauteur pour les caisses de yaourts. Je délègue à l'entreprise de travaux agricoles locale le soin de faire les bottes, l'enrubannage, certains semis. J'ai troqué les piquets en métal de mon cédant pour des piquets en plastique beaucoup plus légers. J'ai privilégié le pâturage des zones en pente pour la sécurité et j'ai acheté une vêveuse, pour m'aider quand c'est nécessaire. »

Certaines tentent de **changer les représentations grâce à la communication**. Laura, éleveuse ovin dans l'Hérault s'est fait faire un logo qui associe les attributs féminins à ceux du berger, qu'elle colle sur sa voiture.

Pour beaucoup, **c'est la capacité à prendre du recul qui fait l'adaptation** car cela permet de mieux prioriser.

Mathilde, éleveuse bovin allaitant en Haute-Vienne : « *J'avais peur de la force physique. Surtout moi comment je suis gaulée, je fais même pas 50 kg. [...] Mais mes qualités c'est que je suis fine, je passe partout, si une vache me fonce dessus je vais sauter la barrière plus vite qu'un homme. Pour atteler une machine, t'as peu d'espace, eh bah moi je passe. »*



➤ **S'installer paysanne, quels besoins particuliers dans l'accompagnement ?**

Depuis 2 ans, 12 groupes CIVAM un peu partout en France participent à un **observatoire des accompagnements à l'installation-transmission** qui illustre les grandes tendances du réseau et nous livre quelques chiffres intéressants pour l'accompagnement :

52 % des porteur.euses de projet accompagné.es sont des femmes. Les femmes et les hommes accompagnés ont en moyenne 38 ans mais **30 % d'entre elles ont plus de 40 ans contre 18 % des hommes.**

Elles sont plus nombreuses à être non issues du milieu agricole (75 % des femmes contre 66 % des hommes).

Plus étonnant, 75% des femmes issues du milieu agricole s'installent hors cadre familial contre 52 % des hommes issus du milieu agricole. **Peut-être la conséquence d'une tradition encore persistante de transmission des exploitations aux fils ?**

On repère également des différences de statuts professionnels au démarrage de l'accompagnement. **Les hommes sont plus nombreux à être chefs d'entreprise**

(13 % des hommes contre 5 % des femmes) alors **qu'elles sont plus nombreuses à être en recherche d'emploi** (46 % contre 31 % des hommes). Toutefois, au bout d'un an de suivi, **elles sont plus nombreuses à s'être installées que les hommes** (13 femmes et 6 hommes).

Enfin, concernant les thématiques abordées pendant l'accompagnement, l'analyse par le genre montre quelques différences : les femmes semblent rechercher moins de mise en réseau et d'approche globale de l'installation que les hommes. En revanche, elles abordent plus rapidement qu'eux le chiffrage, les financements, les aspects juridiques et la comptabilité/gestion.

Cette féminisation du monde agricole est une réalité à prendre en compte car les femmes jouent un rôle majeur dans les changements de pratiques vers des systèmes plus économes et autonomes. Les CIVAM prennent en compte leurs besoins (sécurisation, ergonomie, confiance en soi) ce qui peut expliquer qu'elles se retrouvent dans leur accompagnement.

➤ **Les groupes de femmes en non-mixité choisie : une solution pour dépasser le plafond de verre ?**

Depuis quelques années au sein des CIVAM, ADEAR, GAB, des groupes de femmes s'organisent et se retrouvent autour de sujets agricoles et ruraux. Les participantes s'accordent sur **l'utilité d'espaces uniquement ouverts aux femmes** pour s'affranchir des schémas de domination sociale qui peuvent perdurer, même sans être intentionnels. Cette modalité permet de libérer la parole, renforcer la confiance en soi et l'autonomie des participantes, sortir de l'isolement, gagner en visibilité et trouver des outils pour mieux vivre leurs situations.

Un attrait confirmé sur le terrain : pour Patricia en Limousin (qui ne participe pas encore à ces groupes) « *C'est pertinent parce qu'elles auront la même problématique que nous. [...] du coup elles auront plus de facilité à nous comprendre et à adapter les choses pour que ce soit plus facile pour nous. [...] Je me dirais, " Si elles y arrivent, y a pas de raison que j'y arrive pas".* ». Suzanne souligne « *Je pense que c'est toujours bien les ateliers en non-mixité choisies et c'est encore mieux si on a la possibilité de travailler à côté avec des mecs qui sont cool* ».

Dans la Loire, **les Tracteuses** se sont constituées pour travailler en non-mixité et comptent une 40^{aine} de femmes, paysannes, en projet d'installation ou intéressées par la thématique dans les départements de la Loire et du Rhône. Elles utilisent la non-mixité choisie comme **outil d'émancipation temporaire** dans certains espaces, pour certaines actions. Il permet de proposer

des temps pour acquérir des compétences parfois difficiles d'accès pour les femmes (mécanique, conduite de tracteur) et de **nommer, prendre conscience et déconstruire les inégalités de genre et les mécanismes qui les entretiennent.**

En Auvergne, Carole fait partie des **Ruraleuses** depuis 3 ans. Ça lui donne **l'énergie pour essayer, entreprendre dans un contexte bienveillant.** « *Cette possibilité de faire des trucs entre femmes et de voir qu'on était compétentes et qu'on avait des savoir-faire, qu'on pouvait faire la même chose que les mecs c'était génial. [...] On fait le constat à plusieurs, que seule on arrive à faire les choses mais dès qu'il y a un mec on perd nos moyens, on se dit sûrement qu'il saura mieux faire de toute façon et hop on se retrouve à plus le faire* ».

Quelques points de réserve existent toutefois, notamment **la crainte de générer des divisions et des incompréhensions.** Comment faire pour éviter le cloisonnement ? Comment partage-t-on avec l'extérieur ce qui s'est dit dans des espaces non mixtes ? Mettre en place ce type de collectif n'est donc pas anodin et il est nécessaire d'expliquer la démarche. **La non-mixité est un moyen et non une fin et doit s'inscrire dans un processus transitoire, dans un esprit plus large d'inclusion et de contribution aux questions de transformation sociale.**

➤ Répondre aux besoins des femmes dans le milieu agricole et rural, les réseaux paysans ont des idées³

1 VALORISER ET VISIBILISER LE TRAVAIL DES FEMMES RURALES

Pour nos fermes et nos entreprises

- Reconnaître et valoriser le travail domestique comme du travail utile à l'ensemble de la société.

Pour nos structures

- Interroger le fonctionnement de nos instances de gouvernances majoritairement masculines et co-construire des modalités de plus grande inclusion des femmes (par ex. veiller à la répartition des prises de paroles).
- Partager nos travaux avec l'ensemble des adhérent·es de nos structures.
- Imaginer des actions qui visibilisent le travail des femmes (en faisant des grèves par exemple).
- Faire des enquêtes sur les répartitions des tâches professionnelles et domestiques.
- Identifier, montrer des femmes dans nos publications : communication interne et externe.
- Inclure le travail domestique ainsi que le travail bénévole et volontaire dans nos indicateurs technico-économiques.



- Accompagner les animateur·trices à faire face aux attitudes sexistes.

Pour les politiques publiques

- Flécher des soutiens financiers pour soutenir les femmes dans la création d'une activité et l'installation agricole.
- Œuvrer à faire émerger une culture commune de coresponsabilité des hommes et des femmes.
- Revaloriser et homogénéiser les congés maternité, paternité, parental.
- Communiquer, sensibiliser les interlocuteurs et interlocutrices potentiels pour normaliser la création d'entreprise ou l'installation agricole des femmes seules ou en collectif (banque, chambre, point info, etc.).
- Lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles.

2 FACILITER L'ACCÈS AUX MÉTIERS : VOIES D'APPRENTISSAGES PROFESSIONNELLES ET RÉPARTITION DES TÂCHES

Pour nos fermes et nos entreprises

- Accueillir des stagiaires, apprenties, salariées femmes et veiller à une répartition non genrée des tâches.
- Inciter les stagiaires et étudiant·es à une réflexion sur ces thèmes
- Questionner la répartition des tâches professionnelles et domestiques : interroger les choix de chacun·e afin de s'assurer qu'il s'agisse vraiment de choix.

Pour nos structures

- Proposer des formations techniques en non mixité choisie pour faciliter l'appropriation des engins et des savoirs techniques.
- Solliciter plus de femmes sur les thématiques techniques et plus d'hommes sur les thématiques sociales et liées à la diversification des activités.
- Encourager l'accueil de stagiaires, apprenties et salariées femmes chez les adhérent·es.
- Éviter les formations les mercredis et pendant les vacances scolaires autant pour les hommes que pour les femmes.
- Créer un guide d'accueil des stagiaires avec une liste d'activités pour ne pas donner des tâches genrées.
- Accompagner l'ergonomie au travail pour tous et toutes.
- Valoriser, diffuser des exemples de fermes et d'entreprises où les tâches ne sont pas réparties de manière genrée.



3. Retrouvez le livret de plaidoyer complet publié par Réseau CIVAM en 2021 « Dégenrons le monde agricole et rural ! ça vous dérange ? »

Pour les politiques publiques

- Rendre obligatoire un permis tracteur pour tous-tes (mettre en place les formations adéquates).
- Financer la recherche et l'innovation pour des outils qui améliorent les conditions de travail et préservent la santé.
- Favoriser, soutenir l'autonomisation des paysannes dans la conception et l'auto-construction d'outils.
- Ouvrir la formation professionnelle aux personnes sans droits à la formation (cas des femmes d'agriculteurs, en projet d'installation, en reconversion, salarié-es).
- Définir un socle d'acquis et de compétences obligatoire incluant des compétences techniques dans le cadre d'un parcours de formation (par exemple entretien et réparation des moteurs).

- Revisiter la présentation des fiches métiers en agriculture et la formation des paysan-nes.
- Soutenir des actions et décisions politiques favorisant l'éducation non genrée des enfants.
- Sensibiliser tous-tes les citoyen-nes aux questions de stéréotype de genre, d'inclusion et de valorisation des femmes.»

3 LA NON-MIXITÉ CHOISIE : UN ESPACE D'ÉDUCATION POPULAIRE ÉMANCIPATEUR PUISSANT !

Pour nos structures

Diffuser les productions des groupes en non-mixité choisie : théâtre, films, BD, etc.

- Faire connaître les groupes en non-mixité choisie et leurs travaux, faire un voyage d'études pour essaimer.
- Questionner les CA sur l'opportunité de la création d'un groupe en non-mixité choisie.

Pour les politiques publiques

- Soutenir la création et l'animation de groupes en non mixité choisie par du financement spécifique.
- Rendre visible et accessible (promouvoir) tous les groupes en non-mixité choisie spécifiques agricoles et rurales), par exemple faire connaître ces dispositifs dans les parcours officiels (PAI, chambres d'agri, commerce, chambre d'artisanat, formations initiales agricoles).
- Reconnaître la légitimité de la modalité de la non-mixité choisie comme un moyen d'émancipation.

🔪 Quels sont nos rapports (génrés) à la transmission des fermes ?

L'installation de femmes paysannes est un chemin encore semé de quelques embûches : foncier, montée en compétences techniques, conciliation de la vie privée avec la vie professionnelle, le tout saupoudré de quelques stéréotypes de genre. Et il existe une étape qui condense quasiment tous ces obstacles : **la transmission-reprise**. Pas étonnant quand on prend conscience qu'une **part importante des chefs d'exploitation, en grande majorité des hommes, va partir à la retraite d'ici 10 ans et qu'en face la majorité des porteurs de projet sont des femmes**.

Dans un travail d'enquêtes, réalisé par des étudiants d'AgroParisTech en partenariat avec l'ADAPA en Limousin, les représentations des cédant.es traduisaient ces enjeux. **Il faut littéralement « tenir sa ferme », avoir la force pour le faire**. Les femmes seules sont souvent imaginées comme n'ayant pas « les épaules » pour reprendre une ferme, y compris par des cédantes.

Alors quelle place les femmes vont-elles prendre ? Et qu'est-ce que les hommes sont prêts à concéder ? Cette réflexion est encore à ouvrir dans nos propres réseaux et à diffuser plus largement pour que cette question ne soit pas qu'une affaire d'émancipation mais aussi de coopération.



Dossier co-écrit d'après des propos recueillis par Corinne Mellet, animatrice de la FRCIVAM Auvergne, Albane Stoffel, animatrice à l'ADAPA en Limousin, Mathilde Bourjac, animatrice au CIVAM Empreinte dans l'Hérault, Soline Boussaroque et Amandine Désétables, animatrices à l'ADEAR du Cantal, Mathilde Venet, animatrice à l'ADDEAR de la Loire et Orlane Leu, animatrice à Réseau CIVAM.

Un grand merci à toutes les paysannes et rurales qui ont prêté leur histoire pour cet article qui n'en reflète qu'une infime partie.

Améliorer la gestion de l'eau sur sa ferme - Cantal

Le Cantal se situe en tête de plusieurs bassins versants : du Lot, de la Dordogne et de l'Allier. Cette configuration fait qu'il y a peu de nappes profondes et la majorité des eaux sont superficielles. Malgré de fortes précipitations, le sol du Cantal stocke peu l'eau : c'est plus un parapluie qu'un château d'eau. La pluviométrie moyenne est de 1200 mm par an mais est fortement variable selon les zones (750 mm en moyenne en Margeride et entre 1100 et 1400mm sur le bassin d'Aurillac).

On sait maintenant que le changement climatique touche et va toucher le Cantal. Les prévisions réalisées par le projet de recherche AP3C permettent de préciser les impacts. Ce projet prédit un **cumul annuel des précipitations relativement similaire à aujourd'hui mais une répartition différente des précipitations au cours de l'année**. On constate une hausse de l'évapotranspiration, ce qui entraînera une baisse des ressources en eau. On observe aussi une **intensification des épisodes extrêmes** (pluies intenses, inondations, sécheresses). Selon l'INRAE, « *Le réchauffement climatique accélère le cycle de l'eau avec plus d'évaporation et plus de pluies extrêmes qui convergent vers les océans sans recharger les nappes.* »

Il y a peu d'irrigation dans le Cantal : selon le recensement agricole 2020, seulement 836 hectares étaient irrigués, en majorité du maïs fourrage (623 hectares). **On compte environ 70 irrigant.e.s dans le Cantal pour un volume stocké d'environ 700.000 m³.**

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Pour connaître l'utilisation de l'eau actuelle et pouvoir proposer des alternatives, une enquête a été menée auprès de paysan.ne.s. Parmi elleux, cinq fermes en maraîchage, deux en élevage bovin, une ferme en polyculture-élevage et une porteuse de projet en maraîchage.

Un des points marquants est **la diversité des ressources en eau** selon les zones, les contextes pédo-climatiques, l'état du sol et les pratiques mises en place. Certain.e.s manquent cruellement d'eau, d'autres ont du mal à gérer les excès et d'autres bénéficient d'un contexte avantageux. L'eau est en train de devenir une ressource de plus en plus essentielle pour les fermes. Il est indispensable pour les agriculteur.ice.s, pour les humains et pour les non-humains de la préserver et d'**apprendre à être économe et autonome**. Les entretiens ont montré de ne pas capter à tous prix le moindre écoulement d'eau de surface, d'autant que le Cantal ne dispose que de réserves d'eau en surface. Avec le changement climatique et l'accélération des cycles de l'eau, les pressions sur le milieu vont augmenter. Il est essentiel de se poser la question des besoins.



→ ZOOM SUR UNE INITIATIVE

REGÉNÉRER LES CYCLES D'EAU DOUCE : L'HYDROLOGIE RÉGÉNÉRATIVE

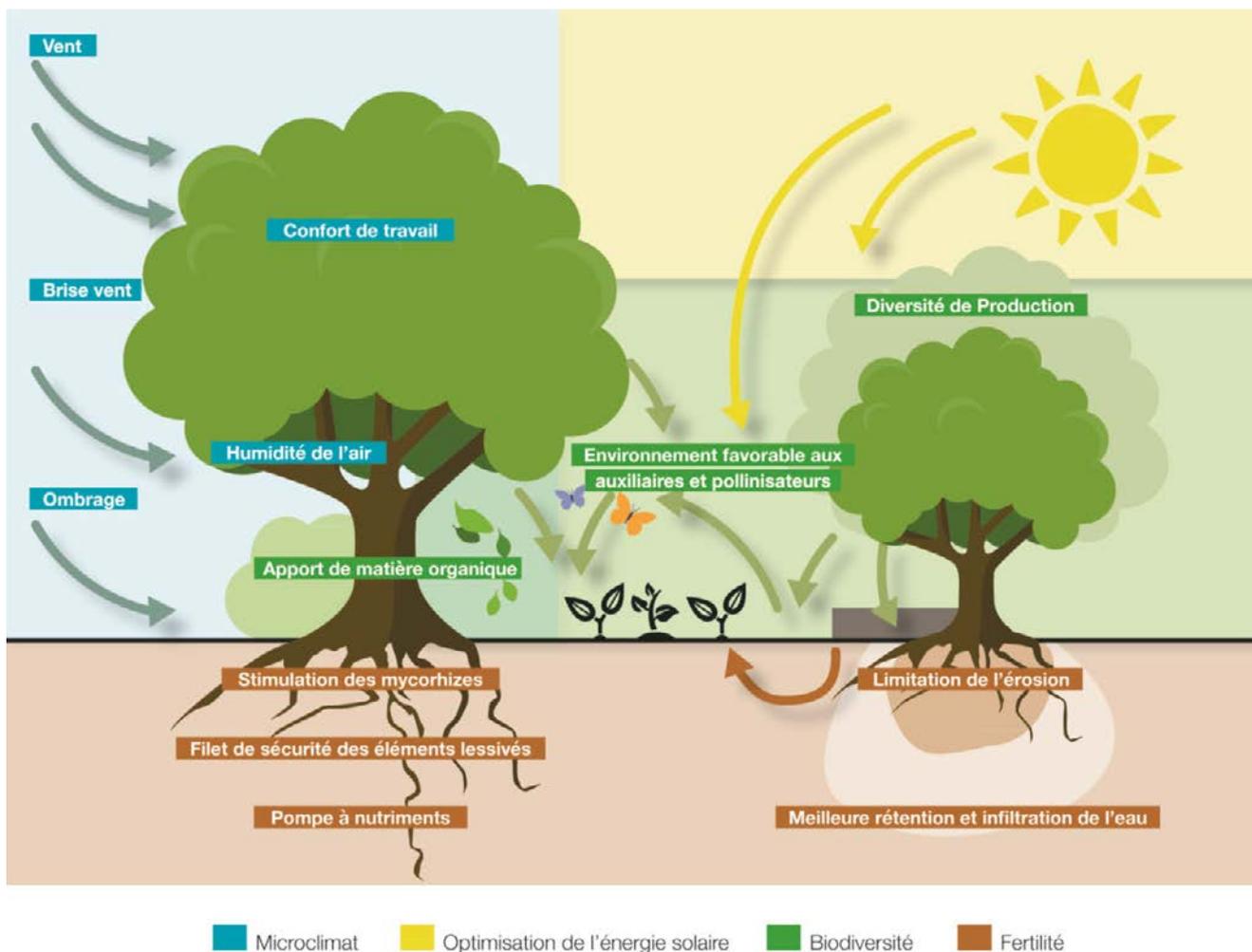
L'hydrologie régénérative vise à **restaurer massivement le cycle de l'eau par l'aménagement des territoires et des agro-écosystèmes**. Cela passe par des changements de pratiques au niveau de l'arbre et de la végétation, du sol et de sa vie, de l'eau, de son infiltration et de son écoulement.

L'arbre permet en effet de disposer d'une réserve d'eau racinaire, de favoriser la condensation et l'évapotranspiration. Par un phénomène de pompe biotique, les arbres attirent les précipitations.

Le couvert végétal facilite la pénétration des précipitations, en faisant du sol une éponge, en freinant et en étalant les eaux de ruissellement.

Ensuite, le sol est essentiel pour retenir l'eau. Selon Jean-Luc Galabert⁴, « Pour qu'un sol retienne l'eau, il faut qu'il soit vivant, qu'il contienne de la matière organique, qu'il soit protégé par un couvert végétal, et pour que l'eau puisse être ramenée des couches profondes du sol, il faut également des arbres. »

L'arbre agit comme un régulateur, à la fois des excès et des déficits. Les mouvements ascendants et descendants de l'eau dans le sol ne sont pas seulement liés à la plus ou moins grande porosité du sol, mais à la vie biologique souterraine et notamment aux bactéries qu'il renferme. Finalement, le design des cultures peut aider à maximiser la couverture végétale et l'organisation en courbes de niveaux permet de réduire l'érosion et d'augmenter la rétention d'eau.



Diverses fonctions remplies par un arbre dans un système cultivé

4. Auteur de « Comprendre les cycles hydrologiques et cultiver l'eau pour restaurer la fécondité des sols et prendre soin du climat. »

👉 Comment faire pour qu'il y ait plus d'eau dans les sols ?

INTERVIEW DE MARC ANDRÉ SELOSSE, PROFESSEUR DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

On devine qu'il faut de la matière organique. On devine également qu'il faut de la vie dans les sols parce qu'elle fait des trous. On devine qu'il faut des couverts végétaux parce qu'ils font des trous.

Mais, pour avoir une ressource en eau plus étendue, il faut aussi penser à aller chercher l'eau plus en profondeur et pas simplement dans les zones superficielles d'enracinement des plantes annuelles et des arbustes.

Il se pourrait que la réponse à cette question se trouve dans la présence d'arbres et dans l'agroforesterie. Il faut avoir un système d'exploitation du profil de sol qui va chercher l'eau certes dans les couches les plus superficielles avec des racines de plantes annuelles ou de plantes plus enracinées profondément comme des arbustes ou de la lavande, par exemple, qui ont des racines plus profondes, plus des arbres qui eux vont chercher beaucoup plus loin.

L'intérêt des arbres dans le dispositif est d'augmenter le volume, la zone de sol explorée. Et de plus, par leur évaporation, les arbres créent des microclimats, ce qui dans les étés très chauds qu'on a actuellement peut aider et qui font écran contre le vent et en limitent les effets desséchants.

L'enracinement profond permet la mise en place d'un mécanisme qu'on appelle « l'ascenseur hydrique ». C'est le fait que quand une plante veut chercher de l'eau en profondeur, cette eau remonte et passe dans des étages du système racinaire qui sont en présence d'un sol plus sec et il y a une partie de cette eau qui reflue dehors.

Une partie de cette eau va servir à nourrir les champignons mycorhiziens et dans certains cas les champignons mycorhiziens de surface sont nourris en eau par la plante qui a repris de l'eau plus en profondeur. Et comme ces champignons ont de l'eau et qu'ils sont connectés éventuellement à d'autres plantes enracinées superficiellement, ils sont des voies plus directes pour cet ascenseur hydrique qu'est le système racinaire de l'arbre.

En gros, les réseaux mycorhiziens approvisionnent en eau certaines plantes notamment celles qui, à un moment, quand le sol est transitoirement sec en surface, n'ont pas accès à l'eau des profondeurs.

Il n'y a pas de règle générale en agriculture. Si on considère qu'il existe des terroirs, on ne peut pas dire que les mêmes règles s'appliquent partout.

Rédaction du guide de l'eau à destination des paysan.nes du Cantal.

Pour aller plus loin, la Cant'ADEAR, au travers d'un stage de master 1 a réalisé un guide de l'eau à destination des paysan.nes du Cantal pour avoir à disposition à la fois les informations présentées ci dessus mais également de la donnée juridique ainsi que des retours d'expériences de paysan.ne.s ayant mis en place des techniques d'amélioration de la gestion de l'eau.

Ce guide est disponible en version électronique, pour l'obtenir merci de contacter la Cant'ADEAR à l'adresse : soline.boussaroque@cantadear.fr

Mathurin Chabert, stagiaire à la Cant'ADEAR

A venir !

→ ÉVÉNEMENTS

Théâtre-forum « Femmes paysannes »

Le 16 octobre à St Didier au Mont d'Or

Pour tout renseignement, contacter Charlotte Penel, animatrice à l'ADDEAR du Rhône ; charlotte.penel@addear69.org

→ FORMATIONS

Augmenter la résilience hydrique des agrosystèmes - Formation mixte digitale

CANT'ADEAR - 2 jours - 5 et 6 novembre | Cols 15600 Leyhnac

Apprendre à améliorer le stockage de l'eau dans son sol. Identifier des ouvrages hydrauliques permettant de ralentir, stocker, répartir et infiltrer l'eau de ruissellement. Adapter les techniques de conception du Keyline © Design

Inscription au 06 50 59 31 02 ou à soline.boussaroque@cantadear.fr

Construire d'équerre (en non-mixité choisie)

ADDEAR 69 - 3 jours - 14 15 et 22 novembre 2024

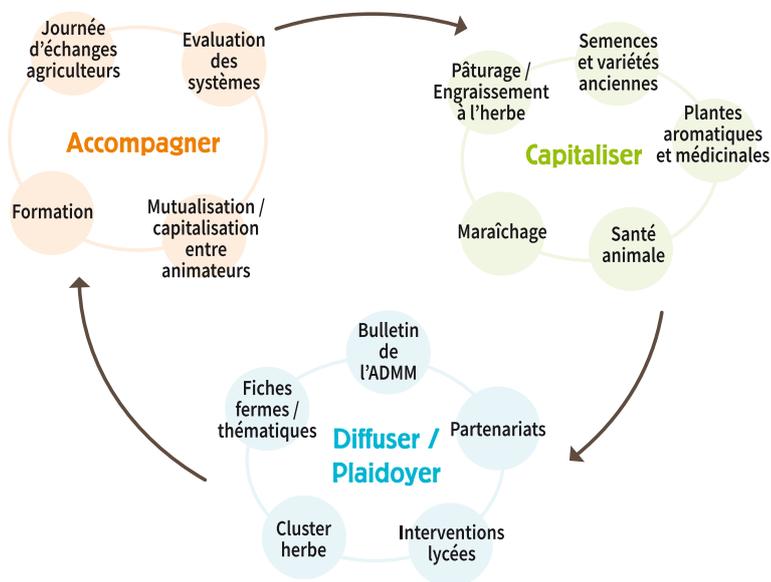
Se familiariser avec la construction bois, gagner en autonomie et ergonomie, utiliser des outils adaptés.

Contactez charlotte.penel@addear69.org

Confiance en soi et prise de parole en public /auto-défense féministe (en non-mixité choisie)

ADDEAR 69 - 1 jour - Janvier 2025

Contactez charlotte.penel@addear69.org



ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), ce sont des paysans du Massif Central qui souhaitent vivre de leur métier en maîtrisant leur système de production de manière autonome, produisant des produits de qualité, réduisant les intrants, limitant leur impact sur le milieu et construisant des solutions adaptées à leur contexte, tout en s'appuyant sur l'expérience collective. Appuyés par leurs équipes salariées, les groupes ADMM s'organisent pour travailler collectivement ces objectifs et diffuser les résultats et connaissances obtenus.

Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Réseau CIVAM : 07 84 73 90 84 - orlane.leu@civam.org
FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 - mellet.civam@wanadoo.fr
FRCIVAM Occitanie : 06 58 36 49 21 - julien.marie@civam-occitanie.fr
ADAPA : 07 82 61 31 87 - contact@adapa-asso.net
CIVAM Empreinte : 06 71 68 00 62 - empreinte@civam.org
APABA : 06 65 22 06 15 - elevage@aveyron-bio.fr
Cant'ADEAR : 06 50 59 31 02 - contact@cantadear.fr
ADDEAR 42 : 07 60 74 80 27 - agriculturepaysanne@addear42.fr

